

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

Paris, le 14 mars 2016

Objet : REPARTITION DES FONDS LIES A L'AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT

Monsieur le Président de la République,

Nos quatre fédérations nationales sollicitent votre soutien et votre action concernant l'affectation des 25,65 millions d'euros de compensation aux conseils départementaux, suite à l'avenant 19/2014 signé le 27 novembre 2014, portant augmentation de la valeur du point au 1^{er} juillet 2014 pour les salariés de notre Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD) et dont l'agrément a été décidé par Mesdames les ministres Touraine et Rossignol, le 10 décembre 2015.

Par courrier du 30 décembre 2015 aux huit organisations et fédérations professionnelles, membres du Collectif de l'Aide à Domicile, votre Cheffe de Cabinet se faisait l'écho de votre décision selon ces termes : « *L'Etat soutiendra l'effort budgétaire des Conseils généraux à hauteur de 25 millions d'euros dès 2015, grâce aux ressources de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA).* »

En dépit du courrier adressé par la CNSA aux présidents des conseils départementaux daté du 25 janvier 2016 leur rappelant la cible de cette compensation, de nombreux Conseils départementaux ont à ce jour, d'ores et déjà refusé d'attribuer ces sommes à nos associations, qu'elles soient réputées autorisées (anciennement agréées) ou autorisées et tarifées en 2015.

Or, cette compensation par l'État doit bénéficier directement à toutes nos associations appliquant la convention collective de la BAD, tel que le prévoit la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Ces fonds doivent bénéficier aux 230 000 salariés de notre branche professionnelle, dont 97% sont des femmes, qui œuvrent au quotidien, y compris dans les territoires les plus isolés, pour accompagner à leur domicile les personnes fragilisées, en majorité des personnes âgées, qui souhaitent vivre chez elles le plus longtemps possible.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande d'action auprès des départements et vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Francis CONTIS
Président UNA
108 – 110 rue St Maur – 75011 PARIS



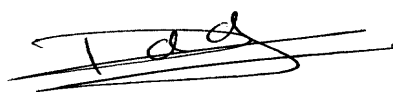
Christian ZYTYNSKI
Président de la FNAAFP/CSF
53 rue Riquet – 75019 PARIS



Patrick MALPHETTES
Président d'ADESSADOMICILE
350 rue Lecourbe – 75015 PARIS



Marie-Josée DAGUIN
Présidente de l'UNADMR
184 A, rue du Faubourg St Denis – 75010 PARIS



CC : - Monsieur le Premier ministre Manuel VALLS
- Madame la Ministre du Travail, Myriam EL KHOMRI
- Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé du budget, Christian ECKERT